

Premièrement, malgré les grandes améliorations récemment effectuées, les déclarations d'état civil, particulièrement celles des naissances, sont incomplètes dans la plupart des provinces. L'immensité du pays et l'isolement de nombre de ses habitants sont la cause de ces regrettables lacunes.

Deuxièmement, l'extrême diversité de la composition de la population des différentes provinces, par rapport au sexe et à l'âge, démontrée par le recensement de 1921, rend toute comparaison entre les provinces—celle du taux de la natalité, par exemple—inéquitable et décevante. Ainsi, en 1921, on ne comptait en Colombie Britannique, que 773 femmes et filles de 15 à 44 ans par 1,000 hommes ou garçons des mêmes âges, tandis qu'il y en avait 1,017 dans la province de Québec et 986 dans l'Île du Prince-Edouard. Assurément, l'énorme disproportion entre les sexes que l'on constate en Colombie Britannique s'oppose à tout parallèle entre le taux brut de sa natalité et celui du Québec ou de l'Île du Prince-Edouard. D'autre part l'inégalité d'âge de la population habitant les diverses régions du pays a pour conséquences une très grande différence des taux de mortalité. Par exemple, les provinces des prairies sont surtout peuplées d'immigrants jeunes et robustes; dans ces trois provinces réunies, on ne trouvait en 1911 que 126 personnes sur 1,000 et en 1921 que 149 personnes sur 1,000 ayant dépassé 45 ans; tandis que cette proportion était, en 1921, de 178 dans le Québec, de 233 dans l'Ontario et de 264 dans l'Île du Prince-Edouard. Ces dernières provinces comptant un nombre sensiblement plus élevé d'habitants d'un âge avancé doivent avoir nécessairement une plus grande proportion de décès que les provinces des prairies. C'est pourquoi on a intercalé un tableau des taux ajustés de mortalité, selon le standard anglais adopté en 1901. (Tableau 23).

Nous allons d'abord commenter l'accroissement naturel de la population du Canada, commentaires accompagnés de tableaux détaillés des naissances, mariages et décès.

### 1.—Accroissement naturel.

Le tableau 1 est consacré à la statistique des naissances, mariages et décès de 1921 à 1926, pour chaque province. Les chiffres de 1926 sont susceptibles de corrections.

La province de Québec a un taux d'accroissement naturel plus élevé que toute autre nation civilisée, soit 23·4 par 1,000 âmes en 1921, 21·8 en 1922, 18·6 en 1923, 22·0 en 1924, 20·9 en 1925 et 17·5 en 1926. Ceci porte la moyenne pour tout le Canada, à l'exception des territoires, à 17·8 par 1,000 âmes en 1921, 16·5 en 1922, 14·7 en 1923, 15·8 en 1924, 15·2 en 1925 et 13·3 en 1926.

En Australie, le taux de l'accroissement naturel était de 13·7 par 1,000 âmes en 1925, en Nouvelle-Zélande, 12·9, en Angleterre et pays de Galles, en 1926, 6·2, en Ecosse, en 1925, 7·9 et dans l'Etat Libre d'Irlande, 6·2, de sorte que le Canada occupe un rang assez favorable parmi les pays britanniques.

Les taux d'accroissement naturel de la population des autres pays, en ces dernières années, sont comme suit, pour 1925 quand aucune autre année n'est indiquée: Danemark 10·2; Japon, 14·6; Hollande, (1926) 14·0; Norvège (1926) 9·1; Finlande, 8·8; Italie 10·9; Suisse, 6·2; Suède, 5·8; Espagne (1926), 10·9; France (1926), 1·3.

À l'heure actuelle, l'accroissement naturel de la population du Canada se traduit par environ 140,000 âmes par an, dont un tiers environ appartient au Québec.

Les naissances, mariages et décès dans les cités canadiennes de 10,000 âmes et plus, pendant l'année civile 1925, font l'objet du tableau 2, lequel indique également l'accroissement naturel par mille habitants.